

VILLE DE JUVIGNAC

DEMANDE DE PRELEVEMENT SUR COMPTE BANCAIRE OU POSTAL

Désignation de l'organisme créancier

MAIRIE de JUVIGNAC
REGIE GENERALE JUVIGNAC
REGIE DE RECETTES
997, les allées de l'Europe
34990 JUVIGNAC

Désignation de l'établissement teneur du compte

Direction Générale des Finances Publiques
Languedoc Roussillon
334, allée H II de Montmorency
34954 MONTPELLIER CEDEX 2

Désignation du titulaire du compte à débiter

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Je vous prie de bien vouloir débiter, après notification, mon compte ci-dessous pour les sommes dont je vous serai redevable au titre des activités municipales

Après deux rejets de la banque, et après m'en avoir informé par courrier, le Régisseur de recettes se réserve le droit d'annuler le prélèvement. Je m'engage par conséquent à régler la dette au service monétique dans les 5 jours suivants la date de prélèvement.

Désignation du compte à débiter :

N°

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--

Banque Guichet Compte RIB

A le

Signature du contribuable :

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

N° National Emetteur

5	8	4	8	3	2
---	---	---	---	---	---

Nom, prénom et adresse du titulaire du compte à débiter

.....
.....
.....

A Nom et adresse de l'établissement bancaire ou postal (1)

.....
.....
.....

Je vous prie de bien vouloir débiter, sans autre avis, mon compte du montant des sommes dues à la commune de Juvignac.

N°

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--

Banque Guichet Compte RIB

MAIRIE DE JUVIGNAC REGIE GENERALE DE JUVIGNAC REGIE DE RECETTES 997, les allées de l'Europe 34990 JUVIGNAC

Désignation de l'Organisme créancier

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la commune de

Prière de remettre les deux parties de cet imprimé à votre créancier, en double exemplaires, sans les séparer, en y joignant obligatoirement un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL récent.

A le
Signature du titulaire du compte à débiter :

(1) et, éventuellement, désignation du Guichet